

Point Covid-19 sur secteur agricole et alimentaire – Allemagne (15/04)

FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Résumé :

Les éleveurs laitiers allemands partagés sur une mesure de réduction de la production : selon une enquête en ligne d'Agrarheute, environ un tiers des éleveurs laitiers est favorable à une réduction du volume de lait, tandis qu'un quart estime que le pilotage des volumes devrait être décidé au niveau de chaque laiterie. Un autre quart est sceptique sur l'impact de la mesure et moins de 15% des participants considèrent qu'elle n'est pas nécessaire

Lettre de la ministre fédérale à la Commission européenne sur les mesures de marché : Julia Klöckner y demande un déclenchement rapide du stockage privé pour la filière lait, en indiquant surveiller de près les marchés de la viande bovine, des fruits et légumes ou du vin.

Extension de l'utilisation des produits phytosanitaires pour la taille des vignes : compte tenu du manque de main d'œuvre saisonnière, les viticulteurs allemands sont autorisés cette année à utiliser des produits phytosanitaires en viticulture, sur tous les cépages, pour éliminer les sarments/pousses.

Häusling demande le report de l'entrée en vigueur du règlement agribio d'une année : le rapporteur au Parlement européen justifie sa demande par le fait que les restrictions liées à la pandémie ont largement ralenti le travail nécessaire de déclinaison des textes.

L'argent ne manque pas pour les propriétaires forestiers : Dans le cadre des crises climatique (sécheresses) et sanitaire (scolytes) que traversent les forêts allemandes, des moyens conséquents ont déjà été réservés pour le nettoyage et la reconstitution des parcelles sinistrées. Le programme de soutien à la trésorerie sous forme de prêts bonifiés est également ouvert aux propriétaires forestiers.

Les éleveurs laitiers allemands partagés sur une mesure de réduction de la production

Si les prix du lait au producteur sont encore stables, la valeur marchande du lait comme matière première a fortement baissé. Les éleveurs laitiers allemands et les responsables de la filière débattent depuis une semaine d'une réduction des quantités de lait livrées, solution en général peu appréciée outre-Rhin, avec des affrontements féroces, comme dans certains groupes WhatsApp.

Le magazine Agrarheute a lancé une enquête en ligne auprès de ses lecteurs (représentativité limitée donc). Près de 2 000 d'entre eux y ont participé au cours du seul week-end de Pâques. Environ un tiers des répondants est favorable à une réduction du volume de lait. C'est l'avis le plus répandu. Un quart des participants estime que le pilotage des volumes devrait être décidé au niveau de chaque laiterie avec ses producteurs de lait.

Un autre quart des répondants est sceptique et juge qu'une réduction du volume de lait ne fonctionnera pas, parce que tous les producteurs ne joueront pas le jeu. Moins de 15% des participants considèrent qu'une réduction du volume n'est pas nécessaire car la demande des débouchés de la restauration hors foyer reprendra dans deux ou trois semaines si les contraintes sont levées. Moins de 5% préfèrent compter sur un soutien européen au stockage privé plutôt que sur une réduction de volume.

Lettre de la ministre fédérale à la Commission européenne sur les mesures de marché

Dans un courrier daté du 8 avril, la ministre fédérale de l'agriculture Julia Klöckner a demandé au Commissaire Janusz Wojciechowski de déclencher rapidement le stockage privé pour la filière lait.

« Dans le cas du lait écrémé en poudre en particulier, on observe déjà des signes de tendances nettement baissières. Je considère donc qu'il est nécessaire de soulager le marché pendant le pic saisonnier du lait duquel nous nous approchons. Je te demande donc d'envisager l'octroi d'une aide financière pour le stockage privé de lait écrémé en poudre le plus tôt possible. Il n'est pas exclu que d'autres mesures doivent suivre.

Mais nous devons également surveiller de près d'autres marchés agricoles, tels que celui de la viande bovine, des fruits et légumes ou du vin. À cet égard également, je ne veux pas exclure l'utilisation des instruments prévus dans le cadre de l'OCM en cas de crise. Les développements actuels étant très rapides, je consulte en permanence les organisations professionnelles à ce sujet. Je souhaite également rester en contact étroit avec toi et la Commission pour évaluer la situation du marché et les mesures de soutien qui pourraient être nécessaires. »

Extension de l'utilisation des produits phytosanitaires pour la taille des vignes

Compte tenu du manque de main d'œuvre saisonnière malgré les mesures prises au niveau fédéral, les viticulteurs allemands sont autorisés cette année à utiliser des produits phytosanitaires en viticulture, sur tous les cépages, pour éliminer les sarments/pousses, à la suite des demandes formulées par la Rhénanie-Palatinat (première région viticole) auprès de l'Office pour la protection des consommateurs et la sécurité sanitaire des aliments. L'utilisation de ces préparations est en temps normal limitée à certaines variétés.

Häusling demande le report de l'entrée en vigueur du règlement agrbio

Le rapporteur du Parlement européen, Martin Häusling, s'est prononcé en faveur du report de l'entrée en vigueur du règlement européen sur l'agriculture biologique de l'UE prévue pour le 1er janvier 2021. Dans une lettre au Commissaire à l'agriculture Janusz Wojciechowski, le porte-parole des Verts/ALE pour l'agriculture justifie sa demande par le fait que les restrictions liées à la pandémie ont largement ralenti le travail nécessaire de déclinaison des textes.

« En raison de la lenteur des échanges entre les institutions européennes, il semble irréaliste de s'en tenir au calendrier initial », a déclaré le député européen. Trop de questions de détail resteraient en suspens comme la liste des produits de nettoyage et de désinfection autorisés ou les cas de non-conformité (substances interdites). Il y aurait donc de bonnes raisons de reporter le règlement d'une année entière et de ne pas le mettre en œuvre avant janvier 2022.

L'argent ne manque pas pour les propriétaires forestiers

C'est ce qui ressort d'une interview accordée ce matin par Julia Klöckner à la radio publique régionale du Sud de l'Allemagne SWR. Dans le cadre des crises climatique (sécheresses) et sanitaire (scolytes) que traversent les forêts allemandes, des moyens conséquents ont été réservés pour le nettoyage et la reconstitution des parcelles sinistrées : 800 M€ si on ajoute les financements du Bund et des Länder avec une prise en charge plus élevée qu'auparavant des coûts générés. Par ailleurs, le programme de soutien à la trésorerie sous forme de prêts bonifiés (accordé via les banques commerciales via la banque de refinancement agricole Rentenbank) est également ouvert aux propriétaires forestiers.